

 **Programme formation** 

L'essentiel sur la Protection des Données Personnelles (RGPD)

Objectifs et compétences visées

L'objectif de cette formation est de connaître les changements majeurs et les enjeux du RGPD

A l'issue de la formation le stagiaire saura :

- identifier les données personnelles, leur traitement et leur impact
- élaborer un plan d'actions de mise en conformité RGPD

Publics

Cette formation s'adresse aux personnes concernée par le traitement des données personnelles : Dirigeants, Directeur des services d'information, DGS...

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire.

Durée

L'action «L'essentiel sur la Protection des Données Personnelles (RGPD)» sera d'une durée de 14 heures, réparties sur deux journées.

Date de début : A CONFIRMER

Date de fin : A CONFIRMER

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Les salles de formation seront équipées de : Vidéoprojecteur, Tableau, Paperboard, Accès Internet.

Formateur consultant expérimenté, expériences de gestion d'entreprise, de conception et pilotage de solutions de gestion de l'information et de moyens de communication,

Contenu

Elements de réglementation (Règlement (UE) 2016/679)

- Objet
- Droits de la personne concernée
- Obligations
- Responsable du traitement et sous-traitant
- Transferts de données à caractère personnel vers des pays tiers ou à des organisations internationales
- Rôle de la CNIL, Autorité de contrôle indépendante

Délégué de la protection des données (DPO)

- Rôle
- Identification
- Déclaration

 **Cartographier le traitement des données**

- Qui ?
 - responsable du traitement
 - DPO
 - Responsables des services opérationnels traitant les données au sein de votre organisme sous-traitants
- Quoi ?
 - catégories de données traitées
 - données susceptibles de soulever des risques en raison de leur sensibilité particulière
- Où ?
 - localiser l'hébergement des données
 - identifier d'éventuelles localisations dans des pays étrangers
- Quand ?
 - durée de vie par catégorie de données
- Comment ?
 - mesures de sécurité mises en œuvre pour minimiser les risques d'accès non autorisés aux données et donc d'impact sur la vie privée des personnes concernées
 - moyens

 **Méthode d'analyse d'impact**

- Principes fondamentaux

- Risques liés aux données
- Validation



Process

- Désigner un pilote
- ValidationCartographier les traitements de données personnelles
- Prioriser les actions à mener
- Gérer les risques
- Organiser les processus internes
- Documenter la conformité



Outils

- Application logicielle (démonstration)
- Documentation et formalisme



Exemples et réflexions

Suivi et évaluation

La feuille d'émargement circule pour être signée par les stagiaires et le formateur, matin et après-midi.

Un QCM, un jeu de questions/réponses, des échanges et une évaluation de la formation, à la fin permettront d'appréhender :

- les éléments acquis par les participants,
- leur niveau de satisfaction ,
- des retours d'expériences déjà vécues, des projets envisagés.

2à 3 semaines après la journée de formation, une grille d'évaluation « à froid » sera expédiée à chaque stagiaire. Ce document complété doit nous permettre de valider ou non le bénéfice de la formation.